

Bulletin de Santé du Végétal

BSV du 03/07/2013 - semaine 27

A RETENIR CETTE SEMAINE :

Mildiou : Sortie de taches suite aux orages du 19-20 juin, localement importante dans les secteurs fortement arrosés. Situation globalement contenue.

Oïdium : Période de grande sensibilité des inflorescences. Vigilance.

Note nationale « abeilles » (voir page 3).



Stades phénologiques

La floraison se poursuit. Le chardonnay a atteint globalement le stade 23 "pleine floraison". Des températures plus conformes aux normales saisonnières sont annoncées dès jeudi. Elles devraient permettre au processus de floraison de s'achever plus rapidement qu'il n'a débuté. Le stade 23 devrait rapidement se généraliser pour le pinot noir et le meunier d'ici à la fin de la semaine.

Comparé à la moyenne décennale, le retard reste pour le moment bloqué à une vingtaine de jours. Il est d'une quinzaine de jours par rapport à 2012.

Chardonnay : stade 21 "25 % des capuchons floraux tombés" à stade 25 "80 % des capuchons floraux tombés". Stade 23 "pleine floraison" majoritaire.

Pinot noir : stade 21 à stade 23.

Meunier : stade 21.

Mildiou

Situation

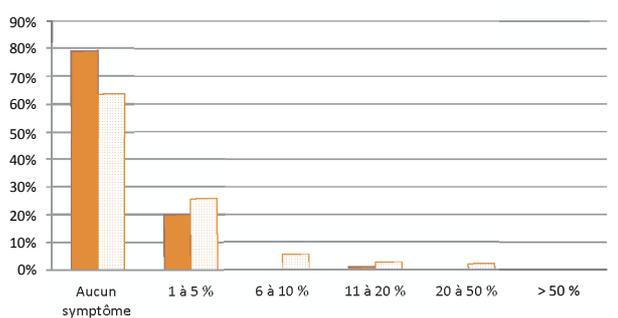
De nouveaux symptômes sur feuilles, le plus souvent pas ou peu fructifiés, sont signalés en ce début de semaine (orages des 19 et 20 juin). En parcelles traitées, leur fréquence est très variable selon les situations. Dans les parcelles jusque-là indemnes ou presque, situées dans les secteurs épargnés par les orages, les sorties de taches restent limitées (en majorité moins de 10 % de ceps touchés). On note toutefois une présence un peu plus élevée dans certaines parcelles des

régions du Sézannais, Coteaux du Petit Morin, Bouzy-Ambonny et Grande Vallée de la Marne. Dans les secteurs avec des cumuls d'eau importants et où la pression mildiou est plus élevée depuis le début de campagne (notamment en Côte des Bar), une évolution plus marquée est signalée.

Sur inflorescences, des symptômes épars de rot gris sont signalés sur quelques parcelles, où, suite aux orages précédents (période du 13 au 17 juin), une dégradation de l'état sanitaire sur feuilles avait été observée. Concernant les événements orageux des 19 et 20 juin, il faut attendre les observations de la semaine prochaine pour être fixé sur l'expression de ce train de contaminations sur inflorescences.

Sur le réseau SBT, au 28 juin, 36 % des parcelles (66 sur 182 parcelles) sont concernées par des symptômes sur feuilles (1 à 40 % de ceps touchés) contre 21 % au 21 juin.

Fréquence de ceps avec symptômes de mildiou sur feuilles - Répartition des parcelles du RSBT



Plusieurs cycles d'incubation sont potentiellement en cours (pluies quotidiennes de la dernière décade de juin). Les sorties de taches sur feuilles pourraient s'échelonner entre le 2 et le 5 juillet.

Analyse du risque

A l'échelle du vignoble, la situation est actuellement contenue, mais susceptible d'évoluer significativement dans les prochains jours.

Les inflorescences sont dans leur période de plus grande sensibilité. Le risque mildiou est moyen à élevé en fonction de l'état sanitaire des parcelles.

La maîtrise du risque mildiou passe par une bonne prévention des contaminations : tenir compte du cumul de pluie, de la pousse, de l'état sanitaire des parcelles et des prévisions de pluies.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 24 au 28 juin sur 182 parcelles de vigne. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

Oïdium



Situation

Sur le réseau SBT, la proportion de parcelles avec symptômes sur feuilles a légèrement progressé : 4 % des parcelles (7 parcelles sur 182) contre 0,6 % au 21 juin.

Sur le réseau Magister, à l'heure de la rédaction de ce message, un peu moins de la moitié des parcelles de chardonnay du réseau Magister a été observé : peu d'évolution des symptômes sur feuilles dans les parcelles identifiées les semaines précédentes et 1 seule nouvelle parcelle décelée.

Pour information, sur des témoins non traités, les premiers boutons floraux avec symptômes d'oïdium ont été signalés ce lundi.



Analyse du risque

La floraison est la période de forte sensibilité des inflorescences à l'oïdium. Surveiller les parcelles et en priorité celles dans lesquelles de l'oïdium sur grappes a été régulièrement observé les années antérieures (comptage sur 25 feuilles, face inférieure, étages foliaires 1 à 10).

Sur le réseau Magister, au 28 juin, l'indicateur régional du risque épidémique (indicateur oïdium feuilles) se situe dans la zone "risque épidémique élevé". Sur les 225 parcelles de chardonnay, 9 % sont concernées. A stade phénologique équivalent, l'indicateur régional est comparable à 2011 et 2012. Pour statuer sur le potentiel épidémique de 2013 et discerner si 2013 suit, en tendance, 2011 ou 2012, il faut attendre la collecte de l'ensemble des données d'observations de cette semaine.

Vigilance dans les parcelles présentant déjà des symptômes sur feuilles et les parcelles à forte antériorité d'attaque sur grappes.

Tordeuses

Situation

Le vol de première génération s'est achevé respectivement le 12 juin et le 16 juin pour la co-chylis et l'eudémis. Sur le réseau SBT, la fréquence de parcelles concernées par des glomérules avec chenille vivante est restée faible : 14 % des parcelles (de 2 à 32 % de glomérules) contre 38 % en 2012. La pression est restée très faible.

Depuis le 1^{er} juillet, le réseau de pièges est opérationnel pour le suivi de la deuxième génération. Aucune capture à ce jour.

Analyse du risque

Le risque lié à la première génération a été très faible.

Botrytis

La pourriture grise est une maladie dont l'épidémiologie est extrêmement complexe. Le risque s'apprécie à la parcelle. Les mesures prophylactiques (réduction de la vigueur, travaux en vert, palissage soigné, limitation des blessures sur baies...) permettent de la réduire et peuvent suffire dans les parcelles peu ou pas sensibles.

Pour plus de précisions se reporter à la note nationale botrytis 2013 consultable sur les sites Internet de la DRAAF Champagne-Ardenne et de la Chambre régionale d'agriculture Champagne-Ardenne.

Note Nationale Abeilles - Pollinisateurs



Crédit photo www.itsap.asso.fr

**Les abeilles butinent, protégeons les !
Respectez la réglementation « abeilles »
et lisez attentivement la note nationale BSV 2013 sur les abeilles**

1. Lors des périodes d'intervention sur des cultures peu mellifères mais en présence d'autres plantes en fleurs (semées sous couvert ou adventices) ou présentes dans un environnement à fort potentiel mellifère, dans les situations proches de la floraison des vignes ou lors de la pleine floraison, utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température < 13 °C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
4. Si vos parcelles sont voisines de ces parcelles en floraison, porter une grande vigilance à vos traitements.
5. **Les traitements effectués le matin présentent un risque supplémentaire** pour les abeilles car le produit peut se retrouver dans les gouttes de rosée du matin, source vitale d'eau pour les abeilles.

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie-surveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Champagne-Ardenne sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau VIGNE : Champagne Veuve Clicquot Ponsardin - CIVC - Cohesis Vigne - COMPAS - Coopérative Champagne Coligny - Champagne Chassenay d'Arce - Coopérative Charles Collin - CSGV - CVC Nicolas Feuillatte - FCM Consultants - GDV Aube - GDV Marne - GEDV Aisne - Chambre d'agriculture de la Marne - Magister - Ets RITARD - SOUFFLET Vigne - STAHL - Union Aubeoise - Union Champagne - Viti-Concept.

Rédigé par le CIVC avec relecture de Coopérative Champagne Coligny, Union Champagne et DRAAF-SRAL.

Publication gratuite disponible sur les sites Internet www.champagricra.fr et www.draaf.champagne-ardenne.agriculture.gouv.fr

Animation du réseau Vigne : Lauriane JOSSE, CIVC, 03 26 51 34 46, lauriane.josse@civc.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 24 au 28 juin sur 182 parcelles de vigne. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.